

Thierry Tribalat
IPR-IA EPS Lille



*Les enjeux d'une pratique des
activités physiques artistiques*

Introduction...

Le corps, la culture, l'éducation font l'objet actuellement de profondes interrogations, voire de mutations qui déboucheront sur des transformations sociales inévitables mais aussi peut être sur des réorientations probables au plan économique, scientifique et politique. Nous ne pouvons ignorer ces évolutions au risque de ne plus comprendre le monde dans lequel nous travaillons et de perdre le sens de notre mission.

En amenant les élèves à s'interroger sur le monde, l'école contribue à accroître chez eux leur approche critique mais aussi la possibilité d'y agir, de s'y insérer le plus activement possible par les compétences et les connaissances qui leur sont transmises. La culture joue dans ce contexte un rôle essentiel. Aucun domaine quel qu'il soit ne doit être écarté (scientifique, artistique, sportif...). C'est dans ce cadre que nous situons la contribution de l'EPS mais c'est aussi en son sein que nous situons la contribution des activités physiques artistiques à l'école. Il existe une culture physique artistique et elle doit, selon nous, être également transmise. Nous y trouvons des enjeux et des spécificités que l'E.P.S ne peut ignorer. Cela sera l'objet de notre intervention.

Une précision conceptuelle...

Nous ne nous étendrons pas sur les pratiques sportives qui occupent déjà une large place dans les enseignements de l'EPS, ni sur les pratiques d'entretien ou d'entraînement qui devraient faire l'objet d'une intervention spécifique.

Nous nous attacherons plus particulièrement à préciser ce que nous entendons par activité physique artistique.

L'activité artistique requestionne les présupposés d'une expérience sensible vécue au travers de matériaux plastiques, l'œuvre étant l'aboutissement de ce requestionnement structuré par un parti pris plus ou moins explicite. C'est d'abord une question de regard. L'approche physique de l'activité artistique fait du corps en général et du mouvement en particuliers la matière de prédilection de cette activité. Sont mis en jeu ici : son pouvoir de faire sens, sa dimension formelle, ses états, ses qualités. Il s'agit avant tout d'une présentation physique de ses représentations sensibles (poétiques, esthétiques) du monde. La sollicitation est symbolique ; L'espace, le temps sont les outils qui sculptent l'énonciation artistique, la technique et la rigueur que l'on se donne, les moyens de l'élever. Par le partage, il s'agit de donner un sens émotionnel au monde. La danse, le cirque, le mime, le théâtre gestuel sont les plus représentatifs de ce domaine.

La culture transmise dans ce cadre doit être ouverte, partagée, critiquée pour devenir commune. Il est essentiel pour préserver le sens des apprentissages de réintroduire une relation authentique aux œuvres dans les enseignements que cela soit dans le domaine sportif ou artistique. Cela ne sera possible qu'en passant d'un enseignement fondé sur une didactique des activités physiques sportives et artistiques à une didactique aux activités physiques sportives et artistiques, véritable accès à « connaissance en acte » du patrimoine.

L'introduction du champ des activités physiques artistiques dans l'enseignement de l'EPS présente des enjeux importants au-delà du rééquilibrage dans la nature des activités physiques proposées.

Les enjeux...

Enjeu éthique

L'activité de création permet de se « mesurer à soi-même dans son explication avec la vie »¹ - (Paul Audi), de lui donner un sens, d'être à l'origine donc l'auteur, d'un évènement, d'un objet, d'une œuvre. Se réjouir d'être, une fois l'acte de création accompli et objectivé dans l'œuvre (ou l'ouvrage), est une expérience à vivre, fondatrice et constructive du sujet. C'est pourquoi l'initiation artistique en générale et particulièrement celle attachée aux propriétés du mouvement contribue à l'épanouissement de la personnalité, de l'identité des élèves dont nous avons la charge.

Enjeu de démocratisation.

- En proposant cet enseignement, on s'assure que tous les élèves seront confrontés à une pratique artistique. On évite de réduire cet enseignement à sa dimension optionnelle en le rendant dans ce cadre obligatoire. On contribue ainsi à l'éducation artistique à laquelle chacun a droit et que proposent déjà l'éducation musicale et les arts plastiques, mais au travers d'un médium nouveau : son propre corps. Proposer un regard décalé sur le monde où les choses n'existent que pour elles-mêmes, dans leur beauté, leur singularité est un enjeu de société important. Le mouvement peut être l'objet de cet autre regard plastique ou poétique au même titre que les arts de l'espace et du temps. Permettre à chacun par une connaissance en acte, d'accéder aux grandes œuvres de l'humanité.

Enjeu d'éducation.

- Il s'agit d'éviter de consacrer une part trop importante de la formation des élèves à une motricité d'exécution centrée, par ses motifs d'agir, sur la performance et la compétition. Cette approche sensible du corps dont les présupposés, l'intentionnalité, sont d'ordre plutôt poétique et/ou plastique que mécanique, (même si ces termes restent à définir) est essentielle. On favorise la découverte d'usages sociaux du corps en mouvement qualitativement différents des pratiques sportives.

Il serait dangereux de croire que seule l'intention rationnelle serait structurante. L'approche du sensible, de l'imaginaire, garantit le respect d'un regard intime et émotionnel sur le monde. L'intention imageante est complémentaire de l'intention rationnelle. Elle pose un autre rapport à la vérité

Enjeu de citoyenneté.

- Contribuer par l'éducation sensible, artistique à une nouvelle éducation à la citoyenneté en permettant de renouer avec les valeurs du débat qui est ici esthétique et non politique. La pratique de la discussion sur l'œuvre rencontrée où chacun cherche, au sein du dialogue, à faire la part de ses sensations, de ses états qui n'appartiennent qu'à lui mais qu'il pense pouvoir faire prétendre, par l'échange, à l'universalité.

¹ Paul Audi « créer » page 161. Edition encre marine

L'éducation à des valeurs essentielles...

Au-delà du paradigme qui fonde la présence de l'EPS à l'école, c'est-à-dire la croyance dans l'éducabilité physique de tous, nous menons, par l'enseignement des activités physiques artistiques, l'éducation à des valeurs essentielles :

- Valoriser l'authenticité de l'être plus que l'admiration du "beau" objectif liée bien souvent au paraître et à la norme. En ce sens, une logique de l'exploit renvoie fréquemment dans la pratique à une norme esthétique liée à la virtuosité alors qu'une logique de l'imaginaire poétique renvoie au partage par les sens d'une vérité intérieure.

- Aider à la construction de l'identité au travers de la mise en jeu spectaculaire du je en explorant l'espace intime entre le soi et l'autre que je joue.

- S'éloigner d'un usage par trop instrumental du corps et donner par l'exercice de sa sensorialité, de sa sensibilité un respect de soi. Défendre l'idée que le corps est la personne et que considérer l'autre comme sujet et non comme objet permet d'instaurer des relations faites de partage et non de domination.

Quelle jeune fille, quel jeune homme corporellement éduqués par les pratiques des activités physiques artistiques voulons nous...

Par la nécessité de présenter ses propres représentations, elles nécessitent un haut niveau d'exigence et de rigueur avec soi-même dans la mise en jeu originale de la motricité et par-là concourt et contribue à une éducation corporelle plus aboutie. À l'issue de leur formation de second cycle secondaire et quel que soit le niveau de compétence atteint, les lycéens devraient :

- Avoir construit un regard sensible sur le corps en mouvement et le monde en général afin d'y puiser des idées de réalisation à l'aide ou non de partenaire, d'objets théâtraux, d'univers musicaux. Ils contribueront ainsi à réinterroger le monde pour en proposer une vision singulière et constructive

- Avoir exploré le pouvoir de production de formes singulières et d'expressivité théâtrale du corps en jouant sur la qualité tonique, la rythmicité, la musicalité du mouvement. Ils sauront ainsi identifier les traits constitutifs de leur personne et pourront sortir des stéréotypes comportementaux en faisant l'exploration physique de toutes les facettes de leur identité. Ils développeront ainsi une adaptabilité sociale faite de respect d'écoute et de partage.

- Avoir concrétisé par l'usage du corps, d'objets manipulés, les représentations issues de leur imaginaire symbolique. On redonnera ainsi une place de choix à l'imaginaire dans l'éducation corporelle.

Ils savent déjà qu'à toute pratique sportive correspondent des règles et des normes. Les activités physiques artistiques permettent quant à elles de jouer avec celles que l'on se donne à soi-même, véritable condition de la création, notamment dans le cadre de l'improvisation et de la composition. Ils pourront, de façon différente du domaine sportif, se situer dans une chaîne causale d'événements et d'effets produits afin d'en percevoir les conséquences et prendre leurs responsabilités dans un groupe.

Ils sauront proposer aux autres, après s'être donnés leurs règles de composition et d'organisation, l'aboutissement d'une démarche de création. Ils feront ainsi valoir un point de vue particulier avec le souci constructif du partage. Ils se poseront et percevront l'autre comme sujet de communication et non comme objet de manipulation. Ils connaîtront leurs ressources et les propriétés de leurs actions et

pourront ainsi agir sur leur propre activité. Ceci est la condition d'explorations corporelles nouvelles, singulières, originales mais dans le respect de chacun.

Ils pourront faire des choix de formes de pratique artistiques au sein des différentes pratiques existantes parce qu'ils connaîtront de manière critique leur dimension technique, artistique et historique mais aussi parce qu'ils auront réglé les différents problèmes adaptatifs qui favorisent une mise en mouvement immédiate dans la pratique de leur choix. Ils trouveront ainsi dans leur exploration le moyen d'exprimer leur propre personnalité.

En guise de conclusion...

Les activités physiques artistiques n'ont pas vocation à se substituer aux activités physiques sportives en EPS. Elles s'inscrivent en complémentarité pour favoriser l'accès à une culture physique générale au collège et permettent au lycée pour ceux et celles qui le désirent de se forger une culture singulière. Le rapport sensible au corps prend ici une place particulière voir essentiel. Il s'agit de favoriser l'émergence d'un habitus artistique. Se construire une culture en acte mais aussi par la connaissance, de rencontrer le patrimoine, de se donner les moyens d'appréhender le monde avec un autre regard plus contemplatif moins analytique. Les enseignements de spécialité en art/danse permettent à certain de saisir cette opportunité avec encore plus d'acuité et constitue l'aboutissement d'un parcours scolaire qui ne peut s'établir que si auparavant la pratique de tous dans le cadre des cours d'eps traditionnelle a été pensée et organisée.